

Déclaration Liminaire

Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et Messieurs les membres de la Commission Paritaire,

Nous sommes présents aujourd'hui pour analyser le mouvement dans son nouveau fonctionnement.

L'objectif du ministère, nous l'avons compris, est d'«optimiser» les opérations de mutation, en privilégiant l'efficacité un enseignant dans chaque classe aux dépens d'une gestion humaine des personnels. Les conditions d'apprentissages de nos élèves sont liées aux conditions d'enseignement de nos collègues ; cet algorithme ne peut pas prendre cela en considération. C'est une des raisons pour lesquelles le SE Unsa93 s'est opposé à cette réforme précipitée.

Dans la circulaire, à aucun moment il n'est fait référence aux personnels ou à leurs conditions de travail. Extrait de la circulaire : « Le mouvement doit permettre la couverture la plus complète des besoins d'enseignement devant élèves par des personnels qualifiés, y compris sur des postes qui s'avèrent les moins attractifs en raison de leur isolement géographique ou des conditions particulières d'exercice qui y sont liées. » **Où est l'employeur responsable de la santé de ses agents ? L'école de la confiance, de la bienveillance, porte bien mal son nom.** Il est inacceptable de considérer que les enseignants n'aient qu'à se satisfaire du poste sur lequel ils seront parachutés.

En étudiant les résultats du mouvement nous notons que certains collègues sont affectés sur des écoles situées à près de 2 heures de transport de chez eux et sans avoir sollicité ce poste.

Ce logiciel ne comporte que des avantages pour le ministère : finies les CAP certes longues où les élus du personnel défendent les situations humaines, concrètes, sensibles. Le gouvernement supprime toute forme d'individualisation et cherche la rentabilité avant tout.

Nous, représentants du personnel du SE-UNSA93, nous opposons résolument à cette logique comptable et défendons haut et fort le droit des personnels à une mobilité qu'ils choisissent face à une administration qui s'éloigne clairement, de l'humain.

L'idéologie anti-fonctionnaire de ce gouvernement ne fait plus l'ombre d'un doute. Parce que les gouvernants cherchent à nous contraindre, à nous museler, à casser nos droits d'exercer dans des conditions de travail compatibles avec nos vies de famille ; bref : l'objectif est de nous mettre au pas, de nous faire payer cher nos prétendus privilèges de fonctionnaires.

Le SE-UNSA93 défendra toujours le droit fondamental pour chaque enseignant, au respect, à la reconnaissance, à la considération de son employeur dans un grand service public laïque d'éducation.

Aujourd'hui, nous subissons les réformes et les outils que le ministre impose à la hâte.

Ce pilotage gouvernemental et ministériel organise froidement, implacablement, la régression des conditions de travail des enseignants. Le SE-UNSA93 s'y oppose et défendra toujours avec force l'intérêt des personnels de notre département.

Localement, le SE-UNSA93 reconnaît le travail de qualité effectué par les services avec les contraintes imposées par notre ministère et les remercie pour leur dévouement.

Je vous remercie pour votre attention.